



DESCRIPTION DE FONCTION – AGENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE

Intitulé du poste : Agent de remplacement agricole (ouvrier agricole polyvalent)

Service :

Supérieur hiérarchique :

Lieu de travail : Exploitations agricoles variées selon les besoins du service

1. Mission principale

Assurer la continuité des activités agricoles au sein des exploitations membres de l'asbl en cas d'absence temporaire de l'exploitant ou d'un membre du personnel.(maladie, accident, vacances, décès,...)

L'agent de remplacement intervient de manière polyvalente et autonome, dans le respect des consignes, des animaux, du matériel et des règles d'hygiène et de sécurité.

2. Description des tâches

Travaux agricoles variés selon le type d'exploitation :

Travaux des champs et cultures

- Préparation des sols : labours, hersage, épandage d'engrais, semis, plantation.
- Entretien des cultures : désherbage, taille, traitements phytosanitaires, irrigation.
- Récolte : moisson, ramassage, tri, stockage et manutention des produits récoltés.
- Conduite et utilisation des engins agricoles (tracteurs, remorques, machines de récolte...).
- Entretien courant et maintenance de premier niveau des machines et outils utilisés.

Travaux liés à l'élevage

- Soins quotidiens aux animaux : alimentation, abreuvement, chargement, déchargement, regroupement des animaux, isolement,...
- Surveillance de l'état de santé des animaux.
- Traite manuelle ou mécanique : Les procédures de traite sont différentes d'une exploitation à l'autre. Il est donc primordial de suivre les instructions données par l'agriculteur.
- Contrôle de la qualité du lait.
- Travail dans les étables, poulailliers, porcheries, en campagne et en atelier : Nettoyage, désinfection et entretien des bâtiments d'élevage, du matériel, des clôtures, silos et des abords.
- Application des consignes d'hygiène, de bien-être animal et de biosécurité.
- Participation à l'entretien des clôtures, prairies et infrastructures d'élevage.

3. Compétences et qualités requises

- Motivé par le travail dans une ferme
- Contact assuré avec le bétail, les ovins, les porcs, ...
- Polyvalent dans les tâches agricoles
- Flexible
- Permis B + voiture obligatoire (et idéalement G ou tracteur).
- Expérience dans le domaine de l'agriculture et/ou dans la traite
- Capacité d'adaptation à différents types d'exploitations.
- Rigueur, sens des responsabilités et respect des consignes.
- Bon esprit d'équipe et sens du contact avec les agriculteurs.
- Dynamique, autonomie et sens de l'observation.
- Diplôme : tout profil agricole (la motivation peut être plus importante qu'un diplôme)

4. Conditions et environnement de travail

- Interventions sur différentes exploitations agricoles, parfois en horaires variables selon les besoins.
- Travail en extérieur, conditions parfois physiques.
- Respect strict des règles de sécurité, des normes d'hygiène et de bien-être animal quelles que soient les missions confiées.
- Collaboration étroite avec le planificateur et les agriculteurs.
- L'agent de remplacement est tenu par un devoir de réserve et de confidentialité dans tous les endroits où il se rend, ainsi qu'en dehors du cadre de travail.
- La politesse et le respect sont de rigueur.
- Le travail dans l'exploitation doit avant tout être réalisé en « bon père de famille ».